



Les Arts Littéraires

CONCOURS 2026-2027

La participation au concours international **Les Arts Littéraires** est ouverte à tous les écrivains de langue française dans les catégories suivantes :

NOUVELLE : ne sera acceptée qu'une **seule nouvelle** (à chute) d'un maximum de 15 pages

POESIE : un **seul recueil**, sujet et forme au choix

ROMAN : un **seul ouvrage** (tout type de roman est accepté)

THEATRE : une **seule pièce** de forme classique ou moderne.

Règlement

Article 1 : Ouverture du concours

Le concours est ouvert du 15 février au 21 novembre 2026. Les dossiers reçus postérieurement ne pourront être retenus.

Les résultats seront communiqués en février 2027.

Article 2 : Forme de présentation

Œuvres éditées : le jury n'acceptera que des œuvres récemment éditées.

Tapuscrits : (*police recommandée Time New Roman 12, avec pages numérotées reliées ou agrafées*).

Pour la catégorie théâtre :

- en début de pièce indiquer la distribution
- au cours du dialogue, indiquer nettement le nom de chaque personnage qui parle
- isoler les didascalies (italique par exemple) du reste du texte.

Article 3 : Textes non retenus par le Jury

Ne seront pas retenus par le Jury :

- Les textes manuscrits
- Les textes orduriers
- Les textes contenant des fautes d'orthographe ou de syntaxe
- Les lauréats ayant été primés l'année précédente à ce même concours (sauf si changement de catégorie).

Article 4 : Décisions du jury

Les décisions du Jury sont sans appel. Il ne répondra pas aux questions des candidats concernant les résultats du concours.

Article 5 : Inscription et participation au concours

1- Un exemplaire des œuvres présentées (ouvrage édité) ou un tapuscrit (ouvrage non

édité) devra parvenir à l'adresse du concours ci-dessous, accompagné d'un exemplaire numérique (PDF) comprenant première et quatrième de couverture (si œuvre éditée) et adressé à maryse.carrier@alca31.com avant la date de clôture.

Ou bien :

1bis- Si le candidat n'est pas à même d'adresser le fichier numérique PDF, il devra envoyer trois exemplaires papier de l'œuvre (adresse du concours ci-dessous) avant la date de clôture.

2- Les œuvres adressées devront obligatoirement être accompagnées de la fiche d'inscription correctement renseignée (lettres capitales), du chèque de participation ou d'un virement bancaire.

La participation à plusieurs catégories doit parvenir en un seul envoi.

Droits de participation : 20 euros (17 euros pour les adhérents d'ALCA 31).

Pour les auteurs qui souhaitent concourir dans différentes catégories, les droits de participation sont alors de 15 € pour la deuxième et la troisième œuvre puis de 10 euros pour la quatrième. Paiement par chèque ou virement à l'ordre de < **ALCA31 - Les Arts Littéraires** > (Voir fiche d'inscription)

Article 6 : Conformité

Les dossiers non conformes au présent règlement ne seront pas communiqués au jury. La participation à ce concours implique l'acceptation de fait du présent règlement.

Article 7 : Prix et Récompenses.

Chaque catégorie, en fonction de la qualité des œuvres, est dotée de **trophées** et de **diplômes**. **La remise solennelle des prix aura lieu au Château Catala de St-Orens en mars 2027 lors d'une journée des Arts Littéraires** organisée par « l'Association de Loisirs Culturels et Artistiques » (ALCA31).

La présence des lauréats est particulièrement souhaitable.

Le Prix de la ville de Saint-Orens attribué à l'un des candidats, choisi par le jury, sera offert par Mme le Maire de Saint-Orens.

Seuls les diplômes seront adressés aux lauréats n'ayant pas pu se déplacer ou se faire représenter.

Article 8 : Adresses du Concours

Les documents doivent être adressés par courrier postal pour le dossier papier et par mail pour l'exemplaire PDF :

Adresse postale (dossier papier) :

**Mme Maryse Carrier
Concours Les Arts Littéraires
Résidence Les Acacias. Apt 45
3 rue Bonnat
31400 Toulouse**

Adresse mail (exemplaire PDF) :

maryse.carrier@alca31.com

Web : <https://alca31.com>